



L'olympisme : une culture universelle de la fraternité

Adhérents : 70 membres individuels ; 45 fédérations ; 54 CROS/CDOS.

Quel est l'objet du Comité français Pierre de Coubertin ?

De par ses statuts, le but essentiel de l'association consiste à expliquer et propager un "Olympisme" que Coubertin définit comme un humanisme, un état d'esprit à promouvoir dans l'enseignement à tous les niveaux, afin que le sport soit reconnu comme élément indispensable de l'éducation.

Cette fonction confère au comité la mission d'intervenir auprès des pouvoirs publics et des organisations concernées pour que cet idéal olympique soit respecté.

Cependant Pierre de Coubertin est l'objet de controverses

Oui, je sais, certains exégètes dénoncent sa misogynie ou son colonialisme. Si Coubertin avait été trop en avance sur son temps, il n'aurait pas réussi à réinstaurer les Jeux olympiques. Coubertin était aussi de son temps. La place de la femme dans la société évolue – hommage en soit rendu à Alice Milliat – et le Comité international olympique joue aujourd'hui un rôle important pour l'égalité entre les hommes et les femmes. Le temps du colonialisme est révolu, il a fait place à la francophonie.

A juger un homme à l'aune de nos standards sociétaux actuels, on pourrait qualifier Aristote d'esclavagiste ! Conjuguer le passé au présent est un contresens ! Au contraire, l'histoire nous permet de comprendre la construction progressive des structures de l'institution sportive - continuités et discontinuités - et de tirer des leçons pour le présent.

De quelles leçons, de quel héritage s'agit-il ?

Il s'agit de s'inscrire dans la même démarche que celle qui avait conduit le CNOSF à délivrer un nouveau message, "cent ans après", avec la publication de *Pour un humanisme du Sport* à l'occasion du Congrès du Centenaire du CIO à Paris en 1994, sous la direction de Bernard Jeu. « Parmi toutes les recherches auxquelles le sport peut donner lieu – et elles sont nombreuses : techniques, médicales, économiques, sociologiques, historiques, psychologiques – une place capitale, essentielle doit être accordée, réservée à la question du sens. »

Qu'en est-il en ce début de XXI^e siècle ?

Le Comité français Pierre de Coubertin attend, lui aussi, avec espoir la décision du CIO concernant l'organisation des Jeux de 2024. Il se réorganise, se redéfinit, pour développer fortement son activité et porter un nouveau projet.

L'idéal olympique « en vue d'encourager l'établissement d'une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine » se fonde sur la rencontre sportive qui, du local à l'international, constitue un vaste réseau associatif de communication. Ce réseau doit se comprendre, dès l'école, comme un lieu de fraternité.

D'où le slogan choisi pour cette olympiade : *L'olympisme : une culture universelle de la fraternité.*

Quel est ce nouveau projet ?

Une poursuite. Les actions et activités seront évidemment poursuivies : relations institutionnelles ou avec les partenaires (Comité international Pierre de Coubertin, Université virtuelle francophone de médecine du sport, etc.), la gazette, l'annuaire des lieux Coubertin, les colloques biennaux, Forum de la jeunesse, etc.

Une relance. Une attention particulière sera portée à une relance du dossier *Mieux connaître Pierre de Coubertin* pour mieux le comprendre et faire partager ses valeurs humanistes dans un monde qui a considérablement évolué.

Un nouvel élan. La nature de l'olympisme et son but figurent dans les principes fondamentaux de la Charte olympique : « *L'Olympisme est une philosophie de la vie, ...la valeur éducative du bon exemple et le respect des principes éthiques fondamentaux universels... en vue d'encourager l'établissement d'une société pacifique* ». Les valeurs olympiques (excellence, respect, amitié) nourrissent les valeurs sociétales (éducation, fraternité, paix). La recherche de la paix repose sur une démarche pédagogique qui présente le sport comme un lieu de fraternité.

Pouvez-vous expliquer simplement le fondement de cette démarche pédagogique ?

Dans le trinôme des valeurs de la République, les deux premiers termes – liberté, égalité – désignent des principes sur lesquels on peut légiférer pour exiger. Par contre il n'y a pas de loi sur la fraternité qui apparaît, au-delà de la famille, comme un idéal social, un désir d'association. La fraternité est une obligation éthique.

L'olympisme est un lieu privilégié d'éducation qui permet de comprendre que le sport est source d'enseignement moral et civique.

C'est l'engagement librement consenti qui est la force vive du mouvement associatif. L'acte bénévole est alors un engagement citoyen et cette démocratie participative est indispensable à la démocratie représentative. En effet, par l'associativité, le sport appartient au sportif qui apprend à agir avec les autres et il peut s'y réaliser tout autant sur le terrain que dans l'exercice de responsabilités. Au-delà de la formation ou de l'entretien du corps, on apprend dans son club la morale du sport, tout entière contenue dans le respect de la règle, des autres et de soi-même. Par son engagement volontaire associatif, le sportif fait usage de sa liberté dans une activité qui a pour principe fondamental l'égalité des chances et qui, par la rencontre, par la sociabilité, exprime une fraternité.

Pourtant, bien des compétitions sportives font l'objet de dérives

Evidemment, partout où il y a des valeurs, il y a des contrevaleurs. L'hypermédiatisation fragilise et ces dérives font la une de l'actualité, il n'y a pas lieu de s'en étonner. Par contre le fait de dénoncer des contrevaleurs est une reconnaissance des valeurs du sport. Le meilleur moyen de lutter contre les dérives consiste à "garder le cap", c'est-à-dire respecter les valeurs.

On en revient à la question du sens pour comprendre, par exemple, que la compétition est avant tout une rencontre. Cette rencontre - paradoxale puisqu'on se rencontre tout exprès pour s'opposer – se fait à divers niveaux : rencontre avec soi-même, rencontre avec les autres,

rencontre entre associations. Elle est constructrice de l'univers sportif et trouve sa forme aboutie dans la communication entre le génie de l'athlète et le goût du public.

C'est sur ce principe de la rencontre qui permet à l'un de ne pas demeurer barbare à l'autre (et l'autre à l'un) que se fonde l'olympisme. C'est sur ce principe, « *Tous les Hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits* », que se fonde notre république. Les valeurs du sport renvoient aux valeurs de la République.

Comment faire passer le message ?

L'important est de se mobiliser dans les territoires, en réunissant universitaires et sportifs pour analyser le sport de manière transdisciplinaire, dans le souci fondamental de comprendre - et valoriser - la dimension culturelle du sport et son impact sociétal. Ce sera l'objet de « Cercles Pierre de Coubertin » en étroite relation avec les comités territoriaux olympiques et sportifs.

De tels cercles ont une vocation pédagogique propre (publications, colloques, séminaires, tables rondes, témoignages de reconnaissance : diplômes, labels) en mobilisant les acteurs locaux. Mais le Comité Pierre de Coubertin se veut être une valeur ajoutée en soutenant les programmes du CNOSF, facilitant les rapprochements avec l'Académie olympique, promouvant le code du sportif de l'Association française pour un sport sans violence et pour le fair-play ; etc.

Les Cercles Pierre de Coubertin sont des lieux de rencontre – ouverts - pour que partout on puisse clamer, à la suite de Paris 2024 : « Venez partager ».

André LECLERCQ
Président du Comité français Pierre de Coubertin